



Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives (ONU)

## Coopération et formes d'organisation sociale

Judi 13 décembre 2012, Rennes (UR2 – Villejean) - France

**Pistes de réflexion pour mieux comprendre les relations entre ESS (et coopératives) et territoires.  
Points de vue géographiques.**

**Emmanuel Bioteau,**

Université d'Angers,

ESO -UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés- Angers.

On prête à l'ESS plusieurs vertus qui renvoient à des thèmes travaillés par la géographie : bonne gouvernance, développement local, rapports public-privé. Les promoteurs de l'ESS mettent en avant des principes spécifiques différenciant cette autre économie, aussi appelée tiers-secteur en raison d'une définition de type « ni Etat, ni marché ». Dans cette acception, l'activité économique, les échanges, ne se résument pas à une seule transaction monétaire mais *le développement, le maintien, l'entretien du lien social sont aussi au fondement de l'échange* (Polanyi, 1983). La spécificité du secteur de l'ESS, *pour autant qu'il est marchand, c'est qu'en même temps qu'il satisfait l'acquéreur, il engendre d'autres effets socialement utiles (insertion de travailleurs, convivialité locale, etc.)* (Lipietz, 1998).

Le caractère d'utilité sociale, environnementale et/ou culturelle assigné aux organisations de l'ESS tient essentiellement au fait que ces organisations s'inscrivent dans une dimension territoriale et relationnelle particulière : la proximité (Fauvel, 2007). Et de fait, leurs activités sont, dans la majeure partie des cas, réputées ne pas être « déterritorialisables » et ne pas pouvoir s'affranchir de *toute contingence topographique* (Laville *et al.*, 2005). Ce profond ancrage territorial serait une caractéristique majeure des organisations de l'ESS, ce qui soulève la question de leur rapport et de leur distance à l'égard des différents pouvoirs.

Dans un contexte de mondialisation et de restructuration du rôle des Etats, on observe un report vers la société civile de prérogatives qui, longtemps, relevaient du secteur public. Les acteurs de l'ESS sont devenus des *acteurs centraux dans la gouvernance des politiques sociales, de santé et de bien-être* (Milligan & Conradson, 2006), ainsi que dans d'autres secteurs comme la culture, l'insertion par l'emploi, etc. Un lien est également à établir avec l'idée de citoyenneté, d'engagement citoyen, de participation conduisant à de nouvelles formes de gouvernance (Etzioni, 2001), tout en se gardant d'attribuer trop de vertus à l'ESS sans prendre la précaution de déconstruire les processus à l'œuvre. Les activités des organisations de l'ESS ont de longue date été considérées comme résiduelles, venant simplement pallier les défaillances de la redistribution et du marché, ou les carences de l'Etat Providence. Mais un débat est ouvert en référence au concept

de « Shadow State » (Wolch *et al.*, 1990), un Etat de l'ombre composé des différents acteurs de l'ESS, qui pallierait naturellement les carences du secteur public. La double idée que l'ESS serait une 3<sup>e</sup> voie bien pratique, une sorte de solution miracle, utilisée politiquement aussi bien par la droite que par la gauche, n'est pas nouvelle.

Ce que nous proposons ici est de regarder ce qui se cache derrière et nous affirmons que les géographes ont une voix particulière à faire entendre. Nous proposons dans ce texte de détailler les différentes entrées pertinentes pour une géographie de l'ESS tout en discutant leur contenu.

### Du local au global.

Depuis plusieurs décennies, le processus de mondialisation ou globalisation de l'économie a bouleversé les emboîtements d'échelles territoriales. De nombreuses activités ont été délocalisées. D'autres sont passées de systèmes de flux locaux à des complexes d'échanges planétaires. Selon Jean Viard (xxx), nous sommes entrés dans un *système multiterritorial, doté à chaque niveau, de problèmes propres de cohésion, de confiance, de sûreté, mais aussi d'ouvertures, de passages, de filières*. Dans ce contexte, les acteurs de l'ESS considèrent généralement que cette économie supporte en partie le développement local et contribue de façon significative à la dynamisation des territoires, à travers la construction d'initiatives et de stratégies d'entreprise collectives. Pourtant, « si organisations d'ESS et dynamiques de développement local sont deux réalités qui se sont imposées depuis une trentaine d'années, à travers des conceptions toujours en débat, le lien entre ces deux notions n'est pas évident (ou automatique) » (Demoustier, 2006, 115). Ce débat mérite d'être ouvert en géographie.

Les notions que recouvre le développement local sont multiples. Le terme est polysémique, devient synonyme de développement (Benko, 2008). Prenons l'exemple du travail en Maine-et-Loire. Différents acteurs ont été rencontrés (élus, responsables d'établissements, responsables associatifs) ; tous évoquent le développement local mais tous se placent à des échelles différentes. Ainsi, lorsqu'on leur demande de dessiner l'espace géographique de leur activité certains se placent à la micro-échelle quand d'autres considèrent le territoire intercommunal voire s'inscrivent dans une perspective régionale ou inter-régionale (ESSTER, 2008).

Deuxième aspect, la notion de proximité est triple (Pecqueur & Zimmerman, 2004)

- i. Spatiale ou géographique qui raccourci les temps de transaction, et permet les créations de communautés de pratiques et de valeurs culturelles.
- ii. Organisationnelle qui résulte à la fois du choix et de l'obligation de « faire ensemble », avec derrière cela l'idée de complémentarité.
- iii. Fonctionnelle ou institutionnelle qui repose sur des principes et valeurs communs qui fondent l'adhésion des parties prenantes.

On retrouve ces trois proximités dans le discours des acteurs de terrain, mais finalement une seule est vraiment spécifique à la dimension locale, c'est la proximité spatiale. Les deux autres, par le biais des systèmes d'information et des réseaux mondialisés, peuvent se jouer à d'autres échelles. Par exemple, la proximité de valeur n'est pas un gage d'ancrage local. Ainsi, l'on relève par enquête dans le Pays d'Ancenis et l'Agglomération d'Angers : « on n'est pas délocalisable » ; « ce sont des organisations qui sont de plus en plus modernes parce qu'elles sont plus à l'abri des délocalisations, des mouvements de capitaux » ; « ce qui nous a préoccupé, c'est de créer de l'emploi de proximité » (Auzanneau, Dragan, Fiat, 2012).

Inversement, des éléments de contexte local sont importants à prendre en compte pour comprendre l'ESS et comprendre pourquoi elle occupe une place plus ou moins importante d'un territoire à un autre.

C'est bien sur le contexte local que s'appuient les acteurs de l'ESS quand ils adossent leurs activités au secteur du bénévolat et du volontariat. Ces activités ne sont viables dans un contexte de concurrence à plus large échelle, que parce qu'elles reposent sur des partenariats de proximité. Par exemple, les CUMA ne peuvent fonctionner qu'en immédiate proximité.

La lecture géographique est donc là pour alerter sur le fait qu'il ne faut pas idéaliser cette dimension locale et que, inversement, bien des pans de l'ESS s'en affranchissent. Ainsi les réseaux bancaires coopératifs sont largement inscrits dans des réseaux mondialisés, et ne s'appuient que très peu sur la dimension locale malgré quelques tentatives récentes de ré-ancrage.

Ceci nous conduit à questionner certains modèles territoriaux.

### Des modèles territoriaux à l'épreuve du tournant néo-libéral.

*Le territoire ne peut (...) être ramené à l'expression d'une étendue neutre sur laquelle se déroulent les fonctions économiques, il n'est pas qu'un lieu plus ou moins bien pourvu en dotations initiales de facteurs. Les changements de hiérarchies régionales, les tensions qui apparaissent entre les zones dynamiques et celles qui s'enfoncent dans une récession voire dans une désertification, expriment bien la résistance du fait spatial dans l'analyse économique (Pecqueur, 1996, 14)*

Durant les années 1990 et le début des années 2000, on a pu croire que l'on pourrait indéfiniment s'affranchir des notions de distance et de territoire en économie, du fait du développement exponentiel des échanges se mondialisant, et du fait de la domination des idées néo-libérales prônant à la fois l'abolition des protectionnismes nationaux et des mécanismes de régulation, ces derniers correspondant bien souvent à des mesures de protection de spécificités locales et régionales. Or, ce modèle néo-libéral a désormais montré ses limites et, en réaction, on a vu apparaître des phénomènes de relocalisation, ré-ancrage local, ré-affirmation identitaire. Le modèle de l'entreprise inscrite dans son territoire est redevenu un modèle plus valorisé que celui de l'entreprise globale voire a-territoriale. C'est le cas par exemple de la société Moulin Roty (cf. encart) qui a gardé son statut de société coopérative locale tout en développant un réseau de sous-traitants internationaux qui sont par ailleurs extérieurs au champ de l'ESS. Ainsi, on voit bien que plusieurs modèles coexistent.

#### **Moulin Roty. Scop ligérienne depuis 40 ans.**

La société Moulin Roty naît en 1972 d'un projet commun à une vingtaine de personnes d'allier vie et travail, à partir d'une ancienne minoterie. La production s'amorce par de l'artisanat d'art et de la sérigraphie et s'oriente vers la décoration en particulier pour les chambres d'enfants. L'activité se diversifie ensuite vers les jeux et jouets. En 1980, afin d'assurer le développement et la pérennité de l'entreprise, les fondateurs font le choix de passer sous statut de SCOP (d'abord sociétés coopératives ouvrières de production, devenues sociétés coopératives et participatives). Ce statut permet de préserver et transmettre les valeurs fondatrices de la marque : solidarité, partage et respect. Aujourd'hui basée à Nort-sur-Erdre (proche du site initial, quitté suite à un incendie), près de Nantes, la société devenue SA-SCOP en 1991 connaît un développement national (boutiques,

points de vente, vente en ligne... plus de 1 500 points de vente) et international, par un partenariat de production avec un sous-traitant roumain et par l'ouverture de filiales à l'étranger.

Plusieurs modèles territoriaux à présent coexistent. Un modèle immatériel porté par les NTIC. Un modèle fortement ancré ou fortement enraciné, que revendiquent les acteurs de l'ESS. Il semble que tout soit lié à des effets de taille. Qu'une initiative innovante en économie sociale et solidaire rencontre le succès, et elle va essaimer et changer d'échelle. Cet essaimage n'est finalement pas très différent de la façon dont les entreprises de l'économie marchande créent des succursales. Il existe dans le champ de l'ESS plusieurs exemples de propagation d'entreprises par isomorphisme : à partir par exemple d'initiatives locales d'insertion par l'emploi. Nous pouvons citer les magasins Envie (recyclage et réparation d'électroménager), les Jardins de Cocagne (production de légumes), ou plus anciennement les banques coopératives (en France : Crédit Agricole, Caisses d'Epargne, Banques Populaires, Crédit Mutuel, Crédit Coopératif). Une distinction d'importance est à faire ici ! Parmi les exemples cités précédemment, certains se sont éloignés du mode de gestion coopératif pour embrasser un modèle proche du modèle libéral : les banques coopératives ont toutes créé des succursales sous forme de sociétés anonymes. Inversement, Envie ou les Jardins de Cocagne ont systématiquement recréé là où elles s'implantaient une fonction d'insertion par l'emploi. Ainsi, si on ne peut plus les considérer comme une initiative locale stricto sensu, elles n'en constituent pas moins un modèle localement ancré et résolument alternatif à la seule recherche du profit économique.

Inversement, il existe des exemples de structures de l'ESS qui peu à peu, sous l'influence du secteur privé marchand, subissent une forme de déterritorialisation. C'est le cas par exemple de l'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural). A l'origine il s'agit d'un tissu de petites associations rurales proposant une entraide bénévole destinée aux personnes âgées ou fragiles. En 2006, la loi sur les services à la personne, dite loi Borloo, a provoqué une libéralisation du marché. L'avènement de chèques emploi services pour payer, moyennant une défiscalisation, des services autrefois offerts par des bénévoles a accéléré la mutation de l'ADMR engagée dans les années 1990, du fait de la diminution de l'engagement bénévole.

Progressivement le réseau de petites associations locales s'est reconfiguré en grandes fédérations départementales, l'entraide est devenue service, le bénévolat s'estompe peu à peu derrière une professionnalisation croissante (Dussuet, xxx). L'évolution du logo de l'ADMR illustre parfaitement ce changement : les références géographiques, symbolique du champ, clocher du village sont effacées. Le domicile même n'est plus mentionné. Le mot association a également disparu du sous titre du logo qui s'inscrit désormais dans le champ du service à la personne sans se différencier d'autres entreprises du secteur privé à but lucratif.

### Durabilités.

Un récent rapport de l'OCDE (Mendell, Enjolras, Noya, 2010, p.80) affirme que : *Sur un plan qualitatif, [...] en raison de la nature des objectifs sociaux ou environnementaux qui président aux initiatives de l'ESS, elle est souvent en mesure d'infléchir l'orientation de la croissance globale en participant, bien au-delà de son strict poids financier à l'évolution des pratiques et à la formation des équilibres de marché. Sans altérer l'efficacité globale, ces formes d'entreprise contribuent dans les domaines où elles interviennent à un enrichissement de la croissance en effets sociétaux positifs. Elles rejoignent sur ce chantier les entreprises classiques qui assument pleinement leur responsabilité sociale et environnementale. Ainsi, ces démarches réduisent les disjonctions entre le développement économique et le progrès social notamment en contribuant à une répartition des*

*richesses créées moins inégalitaire.*

Si cette vision peut sembler quelque peu idéaliste, on peut néanmoins chercher quelques éléments de preuve dans des travaux à dimension géographique, et ce selon deux axes : premièrement le développement local et la durabilité sociale, et deuxièmement suivant une lecture environnementale.

### Conclusion :

Le regard porté ici sur la dimension spatiale de l'ESS permet de mettre en exergue trois mots clé : ressources, ancrage proximité. Les trois notions qu'ils recouvrent conduisent à interroger le capital spatial construit à partir des initiatives économiques sociales et solidaires inscrites dans les territoires.

Dans ce texte nous avons mis l'accent sur les objets de recherche et d'étude mais la dimension méthodologique ne doit pas être mésestimée. De nombreux outils développés en géographie sont à même de fournir des éclairages nouveaux et originaux sur ce champ (références à citer sur carto, carte mentale, analyse des réseaux, etc.).